



Les femmes ont de plus en plus peur d'être discriminées au travail

ELLE, le 10.10.2016

Vous appréhendez de subir des discriminations au travail ? Vous n'êtes pas seule ! 61% des femmes craignent d'être un jour discriminées dans leur milieu professionnel. C'est le chiffre rapporté par le syndicat patronal Medef, dans son baromètre* annuel «Perception de l'égalité des chances», publié le 6 octobre.

En 2016, plus de la moitié des salariés français ont l'angoisse d'être discriminés au travail, selon le cinquième baromètre annuel « Perception de l'égalité des chances » du Medef*.

Si le pourcentage va en diminuant pour les hommes (51%), il ne fait qu'augmenter pour les femmes : elles sont aujourd'hui 61% à craindre une discrimination au bureau contre 57% en 2015.

Le genre est le premier facteur de discrimination

Parmi les facteurs de discrimination appréhendés, on trouve en première position le genre (29%). Viennent ensuite la situation familiale (22%), l'état de santé (20%) ou encore l'apparence physique (18%).

L'enquête rappelle également que les stéréotypes de genre représentent le deuxième motif de moqueries en entreprise. 51% des personnes interrogées disent ainsi entendre des blagues sexistes au bureau.

Une peur justifiée

Ces craintes relevées par l'étude du Medef sont-elles justifiées ? Les chiffres de la Dares, le bureau de statistiques du ministère du Travail, publiés en novembre 2015, prouvent que oui : il existe toujours 10,5% d'écart de rémunération entre femme et homme,

relevant de la discrimination pure. Les femmes restent aussi surreprésentées dans les métiers les moins qualifiés et donc les moins rémunérés.

Enfin, elles sont encore plus nombreuses que les hommes à travailler à temps partiel. Preuve que beaucoup de choses restent à accomplir en termes d'égalité professionnelle.

** Etude réalisée en ligne par TNS Sofres du 10 au 24 mai 2016 auprès d'un échantillon de 1.010 personnes, représentatif de la population française salariée du privé, selon la méthode des quotas. Elle concerne les entreprises de plus de 20 salariés. □*